MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

ARRÊTÉ du 23 NOV. 2011

portant nomination de représentants de l'administration et constatant l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État:

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 , modifié, relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant les modalités des élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires du ministère de la culture et de la communication ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des votes du 21 octobre 2011 pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs,

ARRÊTE

Article 1er: Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs :

TITULAIRES:

Mme Fabienne KLEIN .

Chef du service des ressources humaines M. Alain TRIOLLE Chef du bureau de la qualité comptable à la sous-M. Maël GUILBAUD-NANHOU. direction des affaires financières du Secrétariat général Adjoint au chef du bureau des ressources humaines à la M. Jean-Pierre GANIER. sous-direction des affaires financières et générales de la direction générale des patrimoines Chef du bureau des affaires générales à la sous-M. Benoît PROUVOST. direction des affaires financières et générales de la direction générale de la création artistique Secrétaire générale de la direction régionale des Mme Isabelle SANDRET-LECLERCQ. affaires culturelles des Pays-de-la-Loire Secrétaire générale de l'École nationale supérieure des

Beaux-Arts.

Mme Anne NOUGIER .

Secrétaire générale de la direction régionale des

affaires culturelles d'Ile-de-France

Mme Hélène GUICQUERO.

Secrétaire générale de la direction régionale des

affaires culturelles d'Auvergne

SUPPLÉANTS:

M. Marc OBERLIS

Sous-directeur des métiers et des carrières -

Secrétariat général

Mme Florence THIBAUDEAU.

Adjointe au chef du bureau du fonctionnement des

services à la sous-direction des affaires financières et

générale du Secrétariat général

M. Arnaud PLANEILLE,

Responsable du pôle Ressources humaines au service

à compétence nationale des archives nationales

Mme Marléna GORGE.

École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-

Villette

Mme Isabelle PICAULT ·

Directrice des études de l'école nationale supérieure

d'architecture de Paris-Malaquais

M. Serge CALLIGARIS.

Chef du bureau des affaires générales à la direction

générale des médias et des industries culturelles

Mme Anne DIDELOT •

Responsable des ressources humaines à la direction

régionale des affaires culturelles d'Alsace

Mme Marie-Chantal ROUX.

Secrétaire générale de la direction régionale des

affaires culturelles du Limousin

Article 2 : La présidence est déléguée de plein droit dans les conditions prévues à l'article 27 du décret du 28 mai 1982.

Article 3: Est constatée l'élection en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétence à l'égard du corps des adjoints administratifs pour une durée de 4 ans à compter du 16 novembre 2011, des agents dont les noms suivent :

- Pour les adjoints administratifs principaux de 1ère classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Violetta LIBAR	- Mme Marie-Christine AUBRY	CGT Culture
- M. Jean-François FEDERICI	- Mme Isabelle DUMOUSSAUD	UNSA

- Pour les adjoints administratifs principaux de $2^{\text{\'e}me}$ classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Emmanuelle CLOPEAU	- Mme OPATENTREGER	Corinne CGT Culture
- Mme Laurence HAMELIN	Mme Éva ST MORAGUES	ELLA- SNAC FSU

- Pour les adjoints administratifs de 1ère classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Jeanne JOLLIVET	- Mme Bernardina HAAS- BENFREDJ	CGT Culture
- M. Henri KONDI	Mme Cécile BAUDUIN	SUD Culture

- Pour les adjoints administratifs de 2^{ème} classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Nesrine YOUSSEF- ISSA	- Mme Emmanuelle PARENT	CGT Culture
- Mme Naïma ZANDAGUE	- Mme Virginie GERARD	CGT Culture

Article 4 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 NOV. 2011

Marc OBERLIS

Le sous-directeur des métiers et des carrières